



NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
19	15	19

DATE DE LA CONVOCATION

28/03/2024

DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

28/03/2024

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

N° 2024-016 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES EAU, ASSAINISSEMENT ET CCAS POUR 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, ET LE DEUX AVRIL À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Etaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane CASTAN, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL

Excusés ayant donné procuration :

M. David EYSETTE à Mme Alexandra MORAND
Mme Patricia PIERREDON à Mme Sabine SERRANO
Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL à M. Alexandre SENERS
Mme Fanette FESSY-PAQUET à M. Jacques VIGNAL

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme Sonia REBOUL a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la construction du Budget Primitif de la commune et des budgets annexes eau, assainissement et CCAS ont été soumis à la commission finances en date du 20 mars 2024.

Monsieur Christophe CURIE, conseiller municipal délégué aux finances, présente et commente le BP 2024 du budget primitif et des budgets annexes eau, assainissement et CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PAR QUINZE VOIX POUR ET QUATRE VOIX CONTRE (Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL, Mme Fanette FESSY-PAQUET)

APPROUVE le **Budget Primitif 2024** de la Commune, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section de Fonctionnement et pour sa section d'Investissement, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement		Investissement		TOTAL
	Restes à réaliser 2023	Crédits 2024	Restes à réaliser 2023	Crédits 2024	
Dépenses	0 €	3 479 312.78 €	0 €	1 568 008.22 €	5 047 321.00 €
Recettes	0 €	3 479 312.78 €	0 €	1 568 008.22 €	5 047 321.00 €

APPROUVE le **Budget annexe du service de l'eau 2024**, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section d'exploitation et pour sa section d'Investissement, comme suit :

BUDGET EAU	Exploitation		Investissement		TOTAL
	Restes à réaliser 2023	Crédits 2024	Restes à réaliser 2023	Crédits 2024	
Dépenses	0 €	133 786.58 €	0 €	794 166.29 €	927 952.87 €
Recettes	0 €	133 786.58 €	0 €	794 166.29 €	927 952.87 €

APPROUVE le **Budget annexe du service de l'assainissement 2024**, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section d'exploitation et pour sa section d'Investissement, comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT	Exploitation		Investissement		TOTAL
	Restes à réaliser 2023	Crédits 2024	Restes à réaliser 2023	Crédits 2024	
Dépenses	0 €	217 329.13 €	0 €	225 696.75 €	443 025.88 €
Recettes	0 €	217 329.13 €	0 €	225 696.75 €	443 025.88 €

APPROUVE le **Budget annexe du CCAS 2024**, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section de fonctionnement comme suit :

BUDGET CCAS	Fonctionnement		TOTAL
	Restes à réaliser 2023	Crédits 2024	
Dépenses	0 €	29 224.96 €	29 224.96 €
Recettes	0 €	29 224.96 €	29 224.96 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme

Le Maire
Fabrice FOURNIER

